

Après le drame de Gênes, Non aux amalgames politiques !



Instrumentalisant politiquement le drame et l'émotion suscitée par l'effondrement du Pont Morandi le 14 août dernier, à Gênes, en Italie, faisant plusieurs centaines de victimes dont 35 morts, certains hommes politiques ne craignent pas d'intervenir dans les médias audiovisuels en appelant, notamment, à la création d'une taxe poids lourds pour supporter la charge du prix du réseau et de son entretien stigmatisant ainsi, sans honte, toute une profession qui serait donc seule responsable de la dégradation du réseau routier et de la mise en danger d'autrui.

Ainsi en est-il de M. Julien Bayou, le porte-parole d'Europe Ecologie les Verts dénonçant sur France info, le 16 août 2018, les baisses d'investissement public sur le réseau routier en réclamant une nouvelle taxe sur les poids lourds. Il en est de même de l'ancien ministre des transports, M. Dominique Bussereau qui, sans craindre des amalgames douteux avec un événement survenu hors de France, veut rouvrir le débat sur l'écotaxe pour pérenniser le réseau routier et taxer davantage les poids lourds...

L'OTRE s'insurge et proteste contre les confusions et les amalgames entretenus dans l'esprit des citoyens de notre pays, désignant explicitement à la vindicte populaire les entreprises de poids lourds du transport routier en les associant peu ou prou avec le drame genevois. Outre l'irresponsabilité de ces hommes-là alors même que l'enquête menée par les autorités italiennes débute seulement, il est nécessaire de rétablir la vérité des chiffres des investissements français

pour les infrastructures de l'hexagone avant de parler de la création de nouvelles contributions des entreprises de transport.

Outre que le procédé est particulièrement scandaleux venant notamment de la part d'un ancien ministre des Transports qui porte une part de responsabilité certaine sur les retards pris dans les politiques d'investissement mis en lumière par le rapport d'audit publié mi- juillet, il faut rappeler que tous les usagers de la route s'acquittent déjà de 39 milliards d'euros (hors TVA et péages autoroutiers) de taxes, redevances ou prélèvements diverses (dont 7 milliards pour les seuls poids lourds) pour l'entretien des infrastructures routières non concédés. Or ce sont seulement 13,3 milliards qui sont investis dans l'entretien des routes.

Où sont passés les 26 milliards de différence, recettes normalement affectées aux infrastructures routières, notamment les ponts et les ouvrages d'art ?

Avant de parler de recettes supplémentaires, l'OTRE réaffirme une nouvelle fois que le cœur du problème réside dans l'affectation des recettes déjà perçues et leur réelle utilisation dans l'entretien des infrastructures routières.

Contact presse :

Jean-Marc RIVERA, secrétaire général - 06 30 12 37 37 - jeanmarc.rivera@otre-direction.org

Laure DUBOIS, secrétaire générale adjointe - 06 80 11 62 14 - laure.dubois@otre-direction.org

[Télécharger le Communiqué de Presse](#)